



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-358

PUBLIÉ LE 13 MAI 2022

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Unité départementale de Paris

75-2022-05-12-00003 - Récépissé modificatif de déclaration d'un organisme de service à la personne - CHARRIN Tommy (1 page)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-05-12-00003

Récépissé modificatif de déclaration d'un
organisme de service à la personne - CHARRIN
Tommy

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 824326649**

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne délivré le 24 août 2017,

Vu la mise à jour effectuée par la DIRECCTE Ile de France – Unité Départementale le 12 mai 2022,

LE PREFET DE PARIS

Constate :

Article 1 Le siège social de l'organisme CHARRIN Tommy, dont la déclaration d'organisme de service à la personne a été accordée le 24 août 2017 est situé à l'adresse suivante : 397, corniche du Président John Kennedy 13007 MARSEILLE depuis le 15 juin 2021.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 12 mai 2022

Pour le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris,
et par délégation du Directeur Régional de la DRIEETS d'Ile-de-France,
Par subdélégation, l'Inspectrice du Travail


Florence de MONREDON